



Assemblée générale 2017 de l'AVEP du

vendredi 8 septembre 2017

1. Salutations du président

Gilles Fellay souhaite la bienvenue à tous les participants à cette assemblée générale ordinaire de l'AVEP. Il salue notamment la présence du chef de département, M. **Christophe Darbellay**, du chef de service, M. **Claude Pottier**, de la présidente de la FMEP, Mme **Marylène Volpi Fournier**, de la présidente de l'Association valaisanne des Professeurs de l'Enseignement Secondaire II (AVPES), Mme **Stéphanie Mottiez**. Sont également salués les anciens présidents de l'AVEP et les directeurs des écoles professionnelles.

Le président a une pensée particulière pour les collègues qui nous ont quittés durant ces derniers mois (l'école de Martigny a été tout particulièrement frappée), ainsi que pour tous les membres qui ont perdu un être cher.

De façon plus réjouissante, il salue tout spécialement les collègues qui nous rejoignent pour la 1^{re} fois ce soir, notamment les enseignants de la nouvelle Ecole professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) de Monthey.

2. Désignation des scrutateurs

Reinhard Steiner et René Constantin acceptent ce rôle avec plaisir.

3. Protocole de l'Assemblée générale 2016

Des copies du PV de l'Assemblée générale 2016 ont été distribuées dans les différentes salles des maîtres des écoles professionnelles. Quelqu'un en demande-t-il la lecture ?

Je remercie Jérôme pour son travail.

4. Rapport du président

Depuis 2 ans, j'ai l'honneur de présider cette association. Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance témoignée, pour vos encouragements et aussi pour vos critiques, car si elles sont parfois dures à entendre, elles sont toujours constructives, dans un souci de défense de notre statut mais surtout dans l'intérêt de l'apprentissage dans ce canton.

Merci aussi à mes collègues du comité pour leur apport et leur travail au sein de leurs écoles respectives, merci aux délégués de notre association et à toutes les personnes qui s'engagent à nos côtés pour la qualité de l'apprentissage dans ce canton.

Depuis septembre dernier, avec mes collègues du comité, nous avons poursuivi le travail des dernières années. Avec satisfaction, je constate que, pour cette rentrée scolaire, nos écoles ont pu conserver une bonne part des heures de décharge nécessaires à leur fonctionnement, en priorité celles liées à l'accompagnement des apprentis.

Malgré tout, je voudrais rappeler ce que nous avons subi depuis une dizaine d'années. Il y a eu l'augmentation de l'âge de la retraite, la suppression des décharges en fin de carrière qui venait compenser un peu cela, la 1^{re} réforme de la caisse de pension (en attendant la suivante...), la transformation de décharges en mandats, la suppression d'une grande partie des tâches techniques aux ateliers, les coupes dans les budgets de fonctionnement...

Toutes ces mesures ont eu des incidences fort négatives sur notre métier. Si la situation n'est pas encore catastrophique, c'est grâce à votre engagement pour arriver à faire plus avec moins de moyens. Cela ne peut cependant plus durer. Je citerai trois thèmes auxquels votre comité sera attentif :

- la réduction des tâches administratives

Le monde économique évolue très vite et notre enseignement doit s'y adapter, c'est normal, mais il est inutile de rajouter continuellement de nouvelles procédures, de nouveaux groupes de travail, des séances supplémentaires à l'utilité parfois discutable.

- la reconnaissance de la pénibilité du travail d'enseignant

Confrontés à des situations difficiles, il peut arriver qu'un enseignant craque, ce qui est regrettable, mais ce qui entraîne aussi une pression supplémentaire sur les collègues qui doivent le remplacer ou coacher le remplaçant, voire même le trouver. Nous souhaiterions un meilleur encadrement au niveau des Ressources humaines au sein du Département afin d'améliorer la prévention au niveau de la santé au travail et mieux traiter les cas problématiques.

- l'harmonisation des pratiques

Un travail important a été réalisé mais il reste encore des progrès à faire : à l'interne, il y a par exemple à accomplir un travail de transparence et de présentation des spécificités de chaque métier, pour éviter des jalousies inutiles ou de fausses comparaisons. A l'externe, l'AVEP continue de réclamer l'harmonisation avec le Secondaire II général prévue par les Lois.

Je m'arrête ici : je reviendrai sur certains dossiers, en introduction des interventions de MM. Darbellay, Pottier et de Mme Volpi Fournier.

5. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes / Budget

Jérôme Lorenz présente les comptes 2016-2017 qui laissent apparaître des recettes de CHF 72'818,70 pour des dépenses de CHF 45'745,20. Le bénéfice de l'exercice se monte ainsi à 27'073,50. La fortune de l'AVEP au 31 juillet 2017 est ainsi de CHF 228'409,80.

Sur proposition des rapporteurs Sandra Burgener et Claude Reichenbach, et avec les remerciements d'usage au caissier, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Pour terminer, le caissier présente le budget qui est également approuvé à l'unanimité.

6. Démission et élection au sein du comité

Je vous annonce la démission de Tony Wyder. Tony, c'est 12 ans de comité, la vice-présidence depuis 2008, un engagement permanent pour la défense de son métier et de ses collègues.

Tony, tu as toujours été là pour souligner les spécificités du commerce et du Haut-Valais. Tu t'es battu contre les mesures d'économie, répétant tes arguments encore et encore en espérant améliorer les choses. Tu t'es surtout battu pour que le métier d'enseignant reste attractif, en comparaison avec les autres cantons ou l'économie privée.

Aujourd'hui, tu peux laisser ta place avec le sentiment d'avoir fait le mieux possible, au service de tes collègues. Merci beaucoup et plein succès pour la suite.

C'est Jürgen Sarbach qui est proposé pour succéder à Tony en tant que vice-président au sein du comité.

Nous sommes heureux de proposer deux nouveaux membres. Monique Dubuis-Buchwalder est la première représentante de la nouvelle Ecole professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) de Monthey au sein de notre comité. Patricia Biner travaille à l'école professionnelle du Haut-Valais, section « Economie et prestations de services » à Brig.

L'assemblée vote par acclamation l'arrivée de Monique et Patricia au comité ainsi que le changement au poste de vice-président.

Un cadeau est offert à Alexandre et Gilles pour la naissance de leur fille.

7. Proposition du don de CHF 1000.-

Cette année, le comité a décidé d'offrir le traditionnel don de CHF 1000.- à l'association haut-valaisanne « Sonne für behinderte Kinder ». Deux membres nous présentent leur association qui soutient financièrement des familles dont un enfant est atteint d'un handicap afin de leur permettre de profiter de vacances et de moments de ressourcement.

8. Intervention de M. Darbellay, chef du Département

A la suite des dernières élections cantonales, Gilles Fellay introduit le changement d'organisation au sein du Conseil d'Etat et cède la parole à notre nouveau conseiller d'Etat.

M. Darbellay insiste sur le rôle de la formation professionnelle qui est au cœur de notre économie. Il relève l'importance du bilinguisme et la grande perméabilité de notre système de formation. Il cite l'exemple de la Plateforme T1, qui vise à faciliter la transition et ne pas laisser des jeunes sans solution.

Un autre enjeu essentiel est la digitalisation. Dans un futur proche, la moitié des métiers qui existent aujourd'hui n'existeront plus. Il faudra donc s'adapter en facilitant les convergences entre les professions.

Au niveau des mesures ETS2, M. Darbellay reconnaît que cela a eu des conséquences directes. Son but est de garder la qualité de l'école et de stabiliser la situation. Il relève aussi le travail efficace réalisé grâce à la solution des décharges.

Pour notre caisse de pension, 1,4 milliard sont nécessaires pour l'assainir. Il présente le projet de création des deux caisses comme une très bonne solution et indique que le Conseil d'Etat se veut un employeur attractif.

Afin de montrer les synergies indispensables entre la formation et l'économie, il prend l'exemple du projet d'« Appui aux formations dans le domaine des enveloppes et techniques du bâtiment (AFBAT) », soutenu par la Fondation Werner Siemens. Le montant prévu est de 1,6 million sur 5 ans, pour perfectionner la formation dans les branches techniques du bâtiment, notamment dans le domaine des économies d'énergie.

Pour terminer, il remercie tous les enseignants pour leur engagement au service de la jeunesse du canton.

9. Message de M. Pottier, chef de service

Une lettre a été adressée aux experts et commissaires pour préciser la façon de faire. Les nouvelles règles comportent de nombreuses améliorations. Le but est de garder la spécificité cantonale de CIE organisés en grande partie dans les ateliers-école avec le financement du fonds cantonal. Le cahier des charges définit un certain nombre de tâches techniques à accomplir mais cela doit se faire en gardant en tête l'intérêt des apprentis.

Le programme de rénovation se poursuit, notamment cette année pour la mécanique automobile.

Le plan de scolarité des écoles professionnelles a été adopté pour les 10 prochaines années. En lien avec le Service de l'Enseignement de M. Lonfat, l'objectif est d'harmoniser au maximum nos plans avec ceux de l'école obligatoire.

10. Message de Mme Volpi Fournier, FMEP

En tant que membre du groupe de travail sur l'avenir de la CPVAL, Mme Volpi signale les deux grandes problématiques d'ordre financier et démographique.

Elle rappelle que l'Etat du Valais se veut un employeur attractif et qu'il doit donc agir de manière responsable. Or, l'Etat n'a pas mis tout ce qu'il devait mettre en temps voulu dans la caisse, ce qui explique sa sous-couverture chronique. C'est ainsi à lui d'assumer maintenant pour payer ce qu'il avait promis.

Elle estime également que c'est une bonne idée de créer deux caisses, l'une pour les collaborateurs d'avant le changement de primauté, l'autre pour les nouveaux employés. Cependant, c'est encore un grand chantier et le travail se poursuit avec les actuaires. Mais il ne faut pas se faire d'illusions, les rentes seront plus basses à cause de l'allongement de la durée de vie et du manque de rendement sur les marchés financiers.

11. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président clôt l'assemblée en remerciant les personnes présentes, le comité, les délégués ainsi que les anciens membres du comité toujours disponibles. Il invite à partager le traditionnel apéritif dinatoire.